



DOCUMENT DE NORMES ET PROCÉDURES DE DISTRIBUTION DE PRÉSERVATIFS ET GELS LUBRIFIANTS EN CÔTE D'IVOIRE

AVEC L'APPUI FINANCIER DU PEPFAR



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
ACRONYMES.....	5
GLOSSAIRE.....	6
RÉSUMÉ.....	8
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX.....	10
I. PRINCIPAUX FOURNISSEURS.....	11
II. PLANIFICATION DES BESOINS.....	11
III. SÉLECTION DES PRODUITS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL.....	11
IV. ACHAT DES PRÉSERVATIFS ET GELS LUBRIFIANTS.....	11
V. ENTREPOSAGE ET CANAUX DE DISTRIBUTION.....	11
VI. GESTION DES PRODUITS PÉRIMÉS ET PRODUITS AVARIÉS.....	12
VII. COORDINATION.....	12
DEUXIÈME PARTIE : NORMES.....	13
I. MÉCANISME D'APPROVISIONNEMENT.....	14
1. La sélection des préservatifs et gels lubrifiants.....	14
2. La quantification des besoins.....	15
3. L'acquisition et l'achat.....	15
4. La livraison et l'entreposage des produits.....	16
II. CIRCUIT DE DISTRIBUTION.....	20
1. Les canaux de distribution.....	20
2. Le réseau de distribution.....	21
3. Le transport des préservatifs et gels Lubrifiants.....	21
III. UTILISATION PROMOTIONNELLE DES PRÉSERVATIFS.....	22
1. Stratégies de promotion de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants.....	22
2. Points de dispensation des préservatifs et gels lubrifiants.....	22
3. Cibles ou bénéficiaires.....	22
IV. SUIVI ET ÉVALUATION.....	23
1. Les indicateurs.....	23
2. Les outils de gestion.....	23
3. Le suivi des activités.....	24
4. L'évaluation.....	24
5. Le contrôle qualité des préservatifs et gels lubrifiants.....	24

V. COORDINATION	25
1. Les Activités de coordination	25
2. Rôles des acteurs intervenant dans la distribution des préservatifs et gels lubrifiants	25
TROISIÈME PARTIE : LES PROCÉDURES	28
I. MÉCANISME D'APPROVISIONNEMENT	29
1. La procédure de sélection des préservatifs et gels lubrifiants	29
2. La procédure de quantification des besoins.....	29
3. La procédure d'achat ou acquisition.....	29
II. ENTREPOSAGE /STOCKAGE.....	30
1. La procédure de commande au niveau périphérique	30
2. La procédure de réception des commandes au niveau périphérique	31
3. La procédure de rangement et de stockage.....	32
4. La procédure de contrôle des stocks	33
5. La gestion des préservatifs et gels lubrifiant inutilisables	35
III. UTILISATION DES PRÉSERVATIFS ET GELS LUBRIFIANTS	37
1. Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	37
2. Soins et soutien aux PVVIH	37
3. Prévention et Prise en Charge des cas d'IST	37
IV. SUIVI ET ÉVALUATION	39
1. La gestion des données	39
2. Tableau de synthèse des indicateurs.....	40
3. Évaluation	41
CONCLUSION	42
ANNEXES.....	43
1. Les indicateurs (PSN).....	43
2. Liste des outils de gestion de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants par niveau opérationnel de dispensation.....	43
a- Fiche de prévention des périmés.....	43
b-Fiche d'inventaire des produits hors usage.....	43
c- Bon de commande des préservatifs et gels lubrifiants.....	44
d- Bordereau de livraison de la commande des préservatifs et gels lubrifiants.....	44
e- Fiche de stock de gestion des préservatifs et gels lubrifiants.....	44
f-Registre de consommation journalière des préservatifs et gels lubrifiants.....	45
g- Fiche de rapport mensuel de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants.....	46
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	47

AVANT-PROPOS

La Côte d'Ivoire fait partie des pays les plus affectés par l'infection à VIH dans le bloc épidémique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La prévalence de l'infection demeure encore élevée 2,5% chez les 15-49 ans (CIPHIA 2018) tout comme les nouvelles infections de l'ordre de 30 000 pour 2017 selon les estimations de Spectrum 2018.

A l'instar de la communauté internationale, le pays s'est engagé dans l'élimination de cette infection à l'horizon 2030.

Ainsi, au-delà du renforcement de l'offre de service de traitement des personnes infectées par le VIH, un point d'honneur est mis sur la prévention de l'infection à travers la mise en œuvre de diverses stratégies.

La promotion du préservatif et du gel lubrifiant en fait partie et l'impact de leur usage correct sur la réduction de la propagation du VIH n'est plus à démontrer.

Afin de permettre une appropriation par les populations de ces moyens de prévention, plusieurs actions ont été entreprises par le gouvernement aidé de ses partenaires. On peut citer, l'adoption d'une politique de marketing social du préservatif et la mise en œuvre d'un plan de Programmation Complète des Préservatifs CCP.

Néanmoins, des insuffisances subsistent encore et les constats des gestionnaires de programmes, des partenaires techniques et même des bénéficiaires indiquent tous que les pratiques et procédures de gestion de la chaîne de distribution ne sont pas harmonisées pour ce qui est de l'offre promotionnelle des préservatifs.

Fort de ce qui précède, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Programme National de Lutte Contre le Sida a décidé de renforcer son arsenal de documents normatifs, par l'édition d'un Manuel de Normes et Procédures sur la distribution des préservatifs et de gels lubrifiants depuis les fournisseurs, en passant par la centrale d'achat, les grossistes jusqu'au client final.

Ce document présente la nouvelle vision de dispensation des préservatifs et gels lubrifiants à titre promotionnel au niveau national qui s'aligne sur le dispositif existant déjà opérationnel utilisé pour les médicaments et intrants essentiels du VIH.

Il doit être diffusé auprès des intervenants de la lutte contre les IST/VIH/Sida et des prestataires de santé pour en faire un bon usage dans leurs domaines respectifs.

REMERCIEMENTS

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Programme National de Lutte contre le Sida remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

C'est le lieu d'exprimer notre gratitude au PEPFAR à travers l'USAID pour son soutien financier mais aussi à l'Agence Ivoirienne de Marketing Social (AIMAS) pour son appui technique.

Nos remerciements vont également à l'endroit de la Direction Générale de la Santé et des Directions Centrales du Ministère de la Santé pour leur précieuse contribution à ce processus.

Nous saluons l'implication effective des Ministères de la Défense et de l'Education Nationale de même que les différents partenaires au développement, la société civile à travers les ONG et les partenaires techniques, qui ont participé activement à l'élaboration et à la validation de ce document.

Merci à tous pour votre engagement dans la lutte contre les IST et le VIH/Sida.

Ensemble, nous mettrons fin au VIH/Sida parce que pour nous une infection de plus est une infection de trop.

ACRONYMES

AIMAS : Agence Ivoirienne de Marketing Social

AIRP : Autorité ivoirienne de la régulation pharmaceutique

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

ARV : Anti rétroviraux

CHR : Centre Hospitalier Régional

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CNCAM-CI : Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire

CS : Centre de Santé

DAP : Domaine d'Action Prioritaire

DDS : Directeur Départemental de la Santé

DIIS : Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire

DPML : Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires

DRS : Direction Régionale de la Santé

EPN : Établissements Publiques Nationaux

ESPC : Établissement Sanitaire de premier contact

GTT CCP : Groupe Technique de Travail sur le Compréhensive Condom Planning

HSH : Homme ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes

HG : Hôpital Général

IOS : Infections Opportunistes

IST : Infection Sexuellement Transmissible

KFW : Banque Allemande de Coopération et de Développement

LNSP : Laboratoire National de la Santé Publique

NPSP-CI : Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire

OBC : Organisation à Base Communautaire

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONUSIDA : Programme Commun des Nations Unies sur le VIH / sida

OSC : Organisation de la Société Civile

PEPFAR : Plan Présidentiel d'Urgence pour la lutte contre le VIH/sida

PGP : Préparateur Gestionnaire en Pharmacie

PMO : Partenaires de Mise en Œuvre

PNLS : Programme National de Lutte contre le sida

PPI : Produits Pharmaceutiques Inutilisables

PSN : Plan Stratégique National

SIDA : Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis

SIGL : Système Intégré de Gestion Logistique

SR : Santé de la Reproduction

TS : Travailleurs du Sexe

UD : Usagers de Drogues

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International

GLOSSAIRE

Approvisionnement : il a pour but de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de produits ou de services nécessaires à son fonctionnement. Il consiste à acheter, au bon moment et au meilleur prix, les quantités nécessaires de produits de qualité à des fournisseurs qui respecteront les délais. Il comporte donc un élément achat et un élément gestion des stocks.

Branding : le terme **branding** désigne généralement une logique d'action marketing ou publicitaire qui cherche surtout à positionner une marque dans l'esprit du consommateur.

Canal de distribution : c'est le chemin commercial parcouru par un produit pour aller du producteur au consommateur final. Il est constitué par une catégorie d'intermédiaires du même type.

Circuit de distribution : c'est le chemin suivi par un produit ou un service, pour aller du stade de la production à celui de la consommation.

C'est aussi l'ensemble des canaux de distribution empruntés par le produit pour aller du producteur au consommateur.

Date d'expiration : c'est la date après laquelle le produit ne doit pas être utilisé. Elle indique la durée de validité et d'utilisation du produit, dans la mesure où ce dernier est conservé selon les conditions définies par le fabricant.

Date de fabrication : c'est la date à laquelle le produit a satisfait aux exigences de la fabrication. Elle est spécifiée par le fabricant.

Distribution : c'est un ensemble d'opérations et de circuits qui mettent un produit à la disposition des acheteurs.

Emballage de vente de préservatifs : c'est le conditionnement secondaire contenant un ou plusieurs préservatifs destinés à la distribution aux consommateurs.

Emballage individuel : c'est le conditionnement primaire contenant un préservatif individuel.

Gels lubrifiants : ce sont des substances spécialement développées pour réduire les frottements lors de l'acte sexuel (pénétration et masturbation) qu'il s'agisse d'un rapport anal ou vaginal.

Lot de préservatifs : c'est une entité de préservatifs, de même modèle, couleur, forme, taille et composition, fabriqués essentiellement au même moment, en utilisant le même procédé, des matières premières présentant les mêmes caractéristiques, le même équipement et emballés avec le même lubrifiant et tout autre additif ou enduit, dans le même type d'emballage individuel.

Norme : selon le dictionnaire Larousse : C'est la règle, le principe, le critère auquel se réfère tout jugement.

En industrie, c'est la règle fixant les conditions de la réalisation d'une opération, de l'exécution d'un objet ou de l'élaboration d'un produit dont on veut unifier l'emploi ou assurer l'interchangeabilité.

Norme ISO : c'est une Norme internationale qui fournit des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques relatives à des activités ou à leurs résultats, dans le but de réaliser le degré optimal d'ordre dans un contexte donné. Elle peut prendre de nombreuses formes : normes de produits, mais aussi méthodes d'essai, codes de bonne pratique, lignes directrices et normes de systèmes de management.

Numéro de lot de préservatifs : c'est un numéro attribué par le fabricant pour identifier un lot de préservatifs emballés individuellement et à partir duquel il est possible de suivre la traçabilité de ce lot pendant toutes les étapes de fabrication, de conditionnement jusqu'à son utilisation.

Numéro d'identification : c'est un numéro attribué par le fabricant sur les emballages de vente pour identifier sans équivoque les numéros de lots des préservatifs individuels contenus dans cet emballage,

et à partir desquels il est possible de suivre la traçabilité de ces lots pendant toutes les étapes de fabrication, de conditionnement et de distribution.

NB : orsque l'emballage de vente contient un seul type de préservatif, le numéro d'identification peut alors être identique au numéro de lot, toutefois, si l'emballage de vente contient plusieurs types de préservatifs différents, par exemple des préservatifs de formes ou de couleurs différentes, le numéro d'identification sera alors différent des numéros de lot.

Pré-qualification : elle relève d'une procédure conçue pour évaluer la capacité d'un fabricant à fournir un produit de qualité, avant de passer un contrat.

Préservatif masculin : c'est un dispositif médical utilisé par les consommateurs, destiné à recouvrir le pénis et à y rester pendant l'activité sexuelle pour des besoins de contraception, de prévention de l'infection à VIH et de certaines maladies sexuellement transmissibles.

Préservatif féminin : c'est un dispositif médical destiné à recouvrir le vagin pendant l'activité sexuelle pour des besoins de contraception, de prévention de l'infection à VIH et de certaines maladies sexuellement transmissibles.

Procédure : c'est la manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus.

Processus : c'est un ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforme les éléments d'entrée en éléments de sortie.

Réseau de distribution : c'est l'ensemble des personnes physiques ou morales qui interviennent dans la distribution d'un bien ou d'un service.

Spécification : selon le dictionnaire Larousse, c'est un ensemble explicite d'exigences à satisfaire par un matériau, produit ou service.

Il s'agit notamment d'exigences générales essentielles et d'exigences de performances, mais aussi d'exigences spécifiques de conception. Une spécification inclut et/ou fait référence à des méthodes de test utilisées pour vérifier la qualité d'un produit. Elle peut exiger un niveau de qualité différent de celui édicté par la norme.

Stock : il est constitué de l'ensemble des biens en attente d'utilisation. Il permet d'ajuster les flux de livraison aux flux de consommation.

La gestion des stocks consiste à déterminer à la fois les quantités à commander et le moment auquel il convient de passer la commande, avec pour objectif de minimiser les coûts qui leur sont attachés.

RÉSUMÉ

Le VIH constitue une question prioritaire de santé en Côte d'Ivoire où le nombre de Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) est estimé à 460 000 dont 29 000 enfants. Les conséquences dramatiques de cette infection au niveau socio-économique et la menace qu'elle constitue pour le développement du pays ne sont plus à démontrer.

En l'absence de traitement curatif, le préservatif demeure la seule et unique protection efficace contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH au cours des relations sexuelles. C'est également un excellent moyen de contraception pour la prévention des grossesses non désirées.

Il est donc nécessaire, et ce dans le cadre de l'élimination de l'infection à VIH notamment pour ce qui est de la réduction des nouvelles infections, de repositionner le préservatif comme un dispositif essentiel et incontournable de la prévention des IST, du VIH et des grossesses non désirées.

Ce manuel des Normes et Procédures de distribution de préservatifs qui s'inscrit dans cette logique se compose de trois parties : (i) l'état des lieux, (ii) les normes et (iii) les procédures.

On note de façon générale au niveau de l'état des lieux, une insuffisance de coordination des principaux contributeurs ou intervenants dans la planification des besoins et des acquisitions de ces outils de prévention. Par ailleurs, la diversité des canaux de distribution des préservatifs ne facilite pas le contrôle efficace et le suivi de ces produits par la NPSP-CI.

Quant aux normes et procédures, elles définissent clairement les conditions requises et les étapes clés du mécanisme d'approvisionnement et elles clarifient le circuit de distribution des préservatifs à usage promotionnel.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest par l'infection à Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) avec une prévalence de 2,5 % chez les 15-49 ans (CIPHIA 2018) dans la population générale.

Dans le cadre de la riposte à cette pandémie, le pays a adhéré à certains engagements dont l'initiative d'élimination de l'infection à VIH à l'horizon 2030 à travers les objectifs 90-90-90. Cependant, les différentes modélisations de l'ONUSIDA indiquent que l'atteinte de cette initiative mondiale passe par le déploiement des interventions de prévention combinée parmi lesquelles, l'usage correct du préservatif occupe une place de choix. En effet, selon une étude sur l'impact de l'utilisation du condom, 45 millions de nouvelles infections ont été évitées entre 1995 et 2010¹.

Dans le contexte ivoirien, les préservatifs ont toujours été mis en avant dans les différentes interventions de prévention de l'infection à VIH. A cet effet, tous les Plans Stratégiques Nationaux (PSN) de lutte contre le Sida ont eu des objectifs ou Domaine d'Action Prioritaire (DAP) en lien avec les préservatifs. Ceci a permis d'assurer la promotion de l'usage correct des condoms et de les rendre disponibles soit gratuitement soit par marketing social.

Les préservatifs qui constituent une méthode de protection à efficacité prouvée, peuvent être utilisés aujourd'hui à trois fins (i) pour la prévention des grossesses non désirées, (ii) pour la protection contre le VIH et certaines Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et (iii) pour un confort de l'acte sexuel.

De nombreux programmes de santé font la promotion de leur utilisation du fait de leur importance dans la prévention.

A cause de cette importance, des normes sont développées et publiées pour ces produits par des instances nationales et internationales afin de fixer des limites en matière de sécurité, de performance et de qualité.

De nombreux programmes font la promotion et l'utilisation de ces dispositifs médicaux mais les prévisions en matière de quantification ne sont toujours pas maîtrisées et les pratiques de distribution varient selon les cibles et les programmes. Ce qui rend la distribution complexe et ne garantit pas la maîtrise de la qualité des produits.

Ce document est principalement destiné aux décideurs, aux bailleurs, gestionnaires ou responsables des programmes de santé (santé reproductive, prévention des IST/VIH/sida), aux prestataires des services, aux responsables de la centrale d'achat et des programmes de marketing social. Il est également destiné à tout organisme intervenant dans la prévention du VIH.

Il décrit un ensemble d'exigences sur la distribution de préservatifs et de gels lubrifiants depuis les fournisseurs, en passant par la centrale d'achat, les grossistes jusqu'au client final. Il décrit aussi des procédures pour la mise en œuvre des activités découlant du processus de distribution.

Ce manuel a pour objectif de permettre la livraison des préservatifs et des gels lubrifiants en quantité suffisante avec le choix requis, au bon endroit, au bon moment, avec les services nécessaires à leur utilisation, et le cas échéant, à leur entretien.

¹ John Stover, Avenir Health, condom data meeting, March 2016

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX

I. PRINCIPAUX FOURNISSEURS

L'État ivoirien, s'est engagé à promouvoir l'utilisation des préservatifs afin de prévenir la transmission des IST et des grossesses non-désirées.

Cette promotion se fait soit par le marketing social conduit par l'AIMAS ouvert à la population générale soit par la distribution ciblée aux PVVIH, aux jeunes, aux femmes en âge de reproduction, et aux populations clés. En ce qui concerne la distribution ciblée, les fournisseurs sont l'USAID, l'UNFPA et L'ONG Alliance CI.

Chaque fournisseur a ses sources de financement. En effet, Alliance-CI bénéficie des financements du Fonds Mondial, l'USAID a l'appui du PEPFAR, et l'UNFPA finance sur budget propre et aussi grâce à des appels de fonds. Pour l'AIMAS, le financement est assuré par la KFW.

II. PLANIFICATION DES BESOINS

Deux types de quantification sont réalisés selon la prévision d'utilisation des préservatifs.

Ainsi, le Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME) effectue une quantification dans le cadre des produits de la SR et les acteurs de la lutte contre le VIH, une quantification pour prendre en compte les besoins en lien avec cette thématique.

Au niveau du VIH, les prévisions sont faites sur la base des besoins exprimés par les intervenants notamment en termes de cibles à atteindre.

III. SÉLECTION DES PRODUITS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Il n'existe pas de panel au niveau national pour le choix des préservatifs et des gels lubrifiants. Chaque fournisseur (l'USAID, l'UNFPA, l'ONG Alliance CI et l'AIMAS) passe sa commande sur le marché international en tenant compte des exigences internationales en termes de spécification et de pré-qualifications des firmes.

IV. ACHAT DES PRÉSERVATIFS ET GELS LUBRIFIANTS

L'achat des préservatifs et gels lubrifiants n'intègre ni le processus d'approvisionnement des médicaments essentiels et consommables ni celui des médicaments ARV et intrants. Cette activité est gérée de manière unilatérale par les partenaires d'appui qui se sont constitués en fournisseurs. – Ceux-ci réalisent individuellement les achats de ces produits.

Bien que le processus d'appel d'offres de ces produits suit les réglementations internationales de qualité, au niveau national, peu de structures se soumettent aux réglementations en vigueur (Arrêté N°232/MSPS/MEFCP/DU du 16 septembre 1991, Arrêté N° 197/MSHP du 21 octobre 2009, Arrêté N° 198/MSHP du 21 octobre 2009). Ces textes concernent les contrôles de conformité à l'entrée des produits sur le territoire ivoirien et pendant sa distribution ou sa commercialisation par le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) pour le contrôle-qualité et la Direction de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoires (DPML) pour l'aspect réglementaire.

V. ENTREPOSAGE ET CANAUX DE DISTRIBUTION

Il n'y a pas de centrale d'entreposage commune à ces quatre fournisseurs.

Les entrepôts de la NPSP sont utilisés par l'USAID et l'UNFPA.

L'AIMAS dispose de trois (3) entrepôts de grande capacité à Abidjan et de cinq (5) entrepôts de moyenne capacité dans cinq (5) chefs-lieux de régions du pays (Korhogo, Daloa, Yamoussoukro, San-Pedro, Abengourou).

Alliance CI loue les services de l'AIMAS pour l'entreposage de ses produits.

La NPSP CI en dehors des produits recouvrables n'a pas de contrôle sur la distribution des préservatifs et gels lubrifiants une fois que ces derniers sont enlevés de leur entrepôt par les partenaires.

Chaque fournisseur a ses canaux de distribution, ce qui crée des difficultés dans la coordination et le suivi des activités de distribution par la partie nationale.

Aussi, les fournisseurs ne maîtrisent toujours pas la qualité des produits au-delà de l'entreposage au niveau de la NPSP-CI.

Pour la gestion des stocks, chaque bailleur et partenaire dispose de ses propres outils.

VI. GESTION DES PÉRIMÉS ET PRODUITS AVARIÉS

Il n'existe pas de collaboration étroite et notable entre les partenaires de mise en œuvre et la DPML qui est habilitée à gérer les produits périmés ou avariés.

VII. COORDINATION

Depuis 2016, une amélioration de la coordination est observée sous le lead du PNLS. Cela s'est matérialisé principalement par la redynamisation du GTT CCP, l'élaboration d'un plan CCP couvrant la période 2017-2020 en cours d'exécution et la conduite d'une quantification des préservatifs et gels lubrifiants en 2017.

Des insuffisances demeurent et portent notamment sur le suivi de la prévision des besoins, la standardisation des pratiques de distribution des préservatifs et enfin la maîtrise globale des données de distribution.

Aussi, la déclinaison de cette coordination au niveau déconcentré à travers notamment la prise en compte de la thématique dans les réunions de coordination des Directions Régionales et Départementales, de même qu'au cours des supervisions et visites de suivi contribuerait à une meilleure disponibilité et une appropriation de ces intrants de prévention par les populations.

DEUXIÈME PARTIE : NORMES

I. MÉCANISME D'APPROVISIONNEMENT

Les préservatifs et gels lubrifiants sont classés comme des dispositifs médicaux. A cet effet, ils obéissent à des exigences fixées par les organismes réglementaires internationaux spécialisés sur ces aspects. Ces derniers sont généralement habilités à refuser leur agrément à des fabricants, à rappeler des produits et à fermer des usines en cas de non-respect de leurs réglementations en vigueur. Les acheteurs/fournisseurs doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités réglementaires nationales (DPML/AIRP) et les informer des procédures d'achat ainsi que des protocoles de test qui seront appliqués pour vérifier la qualité des préservatifs et gels lubrifiants avant leur expédition ou leur autorisation de mise sur le marché dans le pays concerné. Les acheteurs/fournisseurs doivent également connaître, respecter et appliquer les réglementations ou exigences locales spécifiques (Cf. Arrêtés n° 197 et 198 du 21 Octobre 2009/MSHP).

Le mécanisme d'approvisionnement comprend : la sélection des produits, la quantification des besoins, l'acquisition ou achat et la livraison/entreposage des produits

1. La sélection des préservatifs et des gels lubrifiants

- Avant la sélection proprement dite, pour les produits à caractère gratuit, il faut utiliser les modèles de branding retenus au niveau national.

Afin d'éviter les détournements de stocks, les lots destinés à la distribution simple ou promotionnelle devraient être estampillés d'une mention sans équivoque qui interpelle tous les consommateurs sur le caractère gratuit du produit et de ce fait, ne pouvant être destiné à la vente.

- La sélection consiste à choisir une liste de préservatifs et gels lubrifiants à mettre à la disposition des clients de la chaîne d'approvisionnement suivant des critères définis (critères de santé publique ou critères commerciaux). Ces critères peuvent être :
 - la pertinence par rapport aux besoins;
 - l'efficacité clinique;
 - la qualité des produits;
 - un bon ratio coût/bénéfice;
 - les propriétés pharmacologiques désirées;
 - la production locale ou internationale;
 - la disponibilité;
 - la fréquence de rotation.

La sélection s'appuie sur les spécifications de l'OMS/UNFPA applicables aux normes ISO 4074 (préservatifs masculins) et ISO 25841 (préservatifs féminins) et les gels lubrifiants à base d'eau essentiellement compatibles aux préservatifs. Les spécifications de l'OMS/UNFPA², lorsqu'elles sont appliquées conjointement au programme de pré-qualification et aux procédures d'achat, permettront de garantir qu'un produit de qualité est fabriqué, acheté et distribué à l'utilisateur final.

Ces produits seront commandés auprès des firmes pré-qualifiées pour en garantir la qualité.

²Les critères de choix des produits doit être fait sur la base de ces *spécifications de l'OMS/UNFPA*. [*Spécifications de l'OMS/UNFPA*. (<http://www.WHO.int/reproductivehealth>)

2. La quantification des besoins

La quantification est le processus d'estimation des quantités et coûts des préservatifs et gels lubrifiants nécessaires à un programme (ou service) de santé spécifique et de détermination du moment où les produits devraient être livrés afin d'assurer un approvisionnement continu. (Logistic handbook, 2011).

L'organisme en charge du processus d'achat des préservatifs et de gels lubrifiants doit comprendre le contexte de la fourniture des préservatifs et connaître les besoins des utilisateurs finaux des différents programmes intervenants. Les informations peuvent être obtenues auprès des programmes de santé et de promotion de marketing social pour l'utilisation des préservatifs. Il s'agit de :

- l'identification des cibles visées et leur nombre;
- l'identification des programmes concernés par l'achat;
- l'identification des programmes et politiques pouvant influencer sur l'utilisation;
- la détermination des stocks actuels de préservatifs;
- la consommation annuelle;
- l'identification des installations nationales de stockage.

En Côte d'Ivoire, conformément à l'arrêté N° 134/MSLS/CAB du 20 mars 2015, la quantification des médicaments essentiels et produits stratégiques relève de la CNCAM-CI.

Ainsi, les préservatifs et gels lubrifiants qui sont des intrants essentiels de la prévention et la prise en charge des IST/VIH/sida sont quantifiés par le Comité Technique de gestion des médicaments et produits de santé stratégiques de lutte contre le VIH/sida.

La quantification des besoins nationaux abordera prioritairement le volet touchant à la gratuité. Éventuellement, dans une approche de marché total, le marketing social pourra être intégré à cette quantification.

3. L'acquisition et l'achat

Les acquisitions peuvent se faire par achats (direct), dons, ou par production selon la réglementation en vigueur dans le pays.

Les achats correspondent à un ensemble d'opérations d'acquisition des produits en échange d'une contrepartie financière.

Les acheteurs doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités réglementaires nationales et les informer des procédures d'achat ainsi que des protocoles de test qui seront appliqués pour vérifier la qualité des préservatifs avant leur expédition vers la Côte d'Ivoire. Les acheteurs doivent également connaître et respecter toute réglementation ou exigence locale spécifique.

L'organisme acheteur doit préparer et présenter aux fournisseurs potentiels des documents de l'appel d'offres. Ces documents doivent expliquer toutes les exigences relatives aux produits à fournir, toutes les règles et procédures pour participer à l'appel d'offres et les critères spécifiques utilisés pour choisir le soumissionnaire qui sera retenu.

4. La livraison et l'entreposage des produits

4.1 La livraison

Le contrat d'achat doit identifier tous les documents douaniers nécessaires que le fournisseur ou transitaire doit présenter pour le dédouanement des produits expédiés.

Dans la mesure du possible, des tests de validation doivent être effectués pour s'assurer que les préservatifs et les gels lubrifiants n'ont pas été endommagés pendant le transport. Les tests doivent être réalisés par un laboratoire certifié ISO 17025.

4.2 L'entreposage

Le stockage est l'ensemble des procédés qui consistent à assurer le classement et le rangement des préservatifs et gels lubrifiants dans un endroit approprié, selon un ordre défini de façon à faciliter toutes les opérations concernant les mouvements physiques du stock. Un bon stockage préserve l'intégrité et la qualité des produits pharmaceutiques et maintient l'accessibilité du produit. La capacité d'entreposage doit être suffisante pour gérer l'ensemble des produits.

Un entreposage correct consiste à conserver les produits de façon à ce qu'ils soient toujours disponibles, accessibles et en bon état. Pour cela, il y a lieu notamment, de respecter les bonnes pratiques d'entreposages en tenant compte de la durée de vie des produits (c'est-à-dire du temps pendant lequel un produit peut être stocké sans que son utilité, sa qualité, sa pureté ou son efficacité ne soient affectées). Il s'agit, donc de veiller à l'application de certains principes de base de gestion des stocks (premier expiré, premier sorti) mais également les conditions de stockage (surface de stockage, température, maintien de la chaîne de froid...) et à la séparation des produits endommagés ou périmés (mise en quarantaine) pour leur destruction conformément aux règles en vigueur.

Les enregistrements de ces produits pharmaceutiques inutilisables (PPI) doivent se faire sur une fiche de produits hors d'usage.

Les exigences particulières³ :

- **Température de conservation des préservatifs et gels lubrifiants dans les entrepôts et tout lieu de stockage**

Les exigences de stabilité des préservatifs et gels lubrifiants intimes ont été décrits dans les normes ISO 4074 (version 2015), ISO 13485 et ISO 25841.

Les préservatifs et gels lubrifiants sont des dispositifs médicaux qui peuvent perdre leur efficacité s'ils sont conservés dans les enceintes à forte température.

Des études en temps réel ont montré que les préservatifs et gels lubrifiants stockés à une température entre 28°C et 35°C gardent leur efficacité⁴.

La température cinétique moyenne des deux zones climatiques les plus extrêmes, la zone III (chaude/sèche) et la zone IV (chaude/humide), a été établie à 30 °C. ; Étant donné que la température cinétique moyenne des deux zones climatiques les plus extrêmes est de 30 °C, cette température fait office de température de référence pour les études de stabilité des préservatifs.

³ Disponible sur http://deliver.jsi.com/dlvr_content/resources/allpubs/guidelines/GuidPropStor Char.pdf
Consulté le 5/10/18

⁴ Norme Internationale ISO 4074. Préservatifs masculins en latex de caoutchouc naturel — Exigences et méthodes d'essai. Version 2015

⁴ Norme Internationale ISO 13485. Dispositifs médicaux — Systèmes de management de la qualité — Exigences à des fins réglementaires. Version 2016.

⁴ Norme Internationale ISO 25841. Préservatifs féminins — Exigences et méthodes d'essais. Version 2011.

⁴ Condom programming for HIV prevention—An operations manual for programme. UNFPA, PATH, OMS, 2006 5/10/2018

Leur entreposage dans une enceinte climatisée ne sera pas nécessaire mais, présenterait un avantage.

En Côte d'Ivoire, les préservatifs doivent être stockés dans un environnement correctement aéré, protégé contre les rayons directs du soleil et d'autres sources de chaleur afin de réduire leur exposition à des températures élevées.

Le stockage des préservatifs et gels lubrifiants à l'extérieur dans des conteneurs doit être évité car la température à l'intérieur des conteneurs peut être sensiblement supérieure à la température ambiante et entraîner une détérioration plus rapide. Au cas échéant, la durée de conservation en conteneur doit être réduite au minimum.

Des précautions identiques doivent être prises lors du transport et de la livraison :

- **Disposition des préservatifs et gels lubrifiants dans les entrepôts et tout lieu de stockage (rangement)**

Les préservatifs doivent être emballés dans de petits sachets individuels et hermétiques, conditionnés dans des boîtes en carton. Ces boîtes en carton, sensibles à l'humidité doivent donc être stockées dans un local sec, à distance des murs et placées sur des palettes pour être protégées contre l'humidité des sols d'entrepôt.

Les cartons doivent être stockés à au moins 10 cm du sol, à 30 cm des murs et empilés à 2,5 m de haut maximum. Pour ce qui concerne les palettes de cartons, elles doivent être entreposées à 30 cm les unes des autres.

Les préservatifs doivent rester dans leurs cartons d'origine et leurs boîtes intérieures jusqu'à la distribution. Les cartons doivent être positionnés de sorte que le numéro de lot et la date de péremption soient bien visibles. Ils doivent être identifiés et leur emplacement enregistré pour que des lots précis puissent être repérés en toute sécurité.

- **Désinsectisation et dératisation des locaux**

Les activités de désinsectisation et de dératisation doivent être menées régulièrement pour éviter la destruction des préservatifs par les rongeurs.

- **Gestion des produits en voie de péremption**

Afin de minimiser les risques de péremption du produit, les lots doivent être délivrés selon le principe du "premier périmé, premier sorti".

Les préservatifs endommagés ou périmés doivent être conservés à part et éliminés conformément aux procédures locales en matière d'élimination de dispositifs médicaux endommagés. Les niveaux opérationnels périphériques doivent suivre la gestion des stocks des préservatifs et des gels lubrifiants.

Cette fiche doit comporter les mentions suivantes : la désignation du produit, le numéro du lot, la date d'expiration, la quantité de pièces du produit.

Pour les produits à six mois avant la date de péremption, il est nécessaire de faire le suivi à partir du tableau de suivi de péremption proche afin de faciliter le transfert des produits sur d'autres sites où le besoin est exprimé. Ce tableau doit être placé aux différents points de dispensation des produits de la structure.

- **Gestion des préservatifs et gels lubrifiants hors d'usage**

Le gestionnaire du stock selon le niveau de dispensation doit vérifier que les produits hors d'usage sont identifiés et sécurisés de manière à empêcher leur utilisation ou fourniture non intentionnelle.

Les enregistrements de ces préservatifs et gels lubrifiants doivent se faire sur une fiche de produits hors d'usage.

- **Consommation journalière**

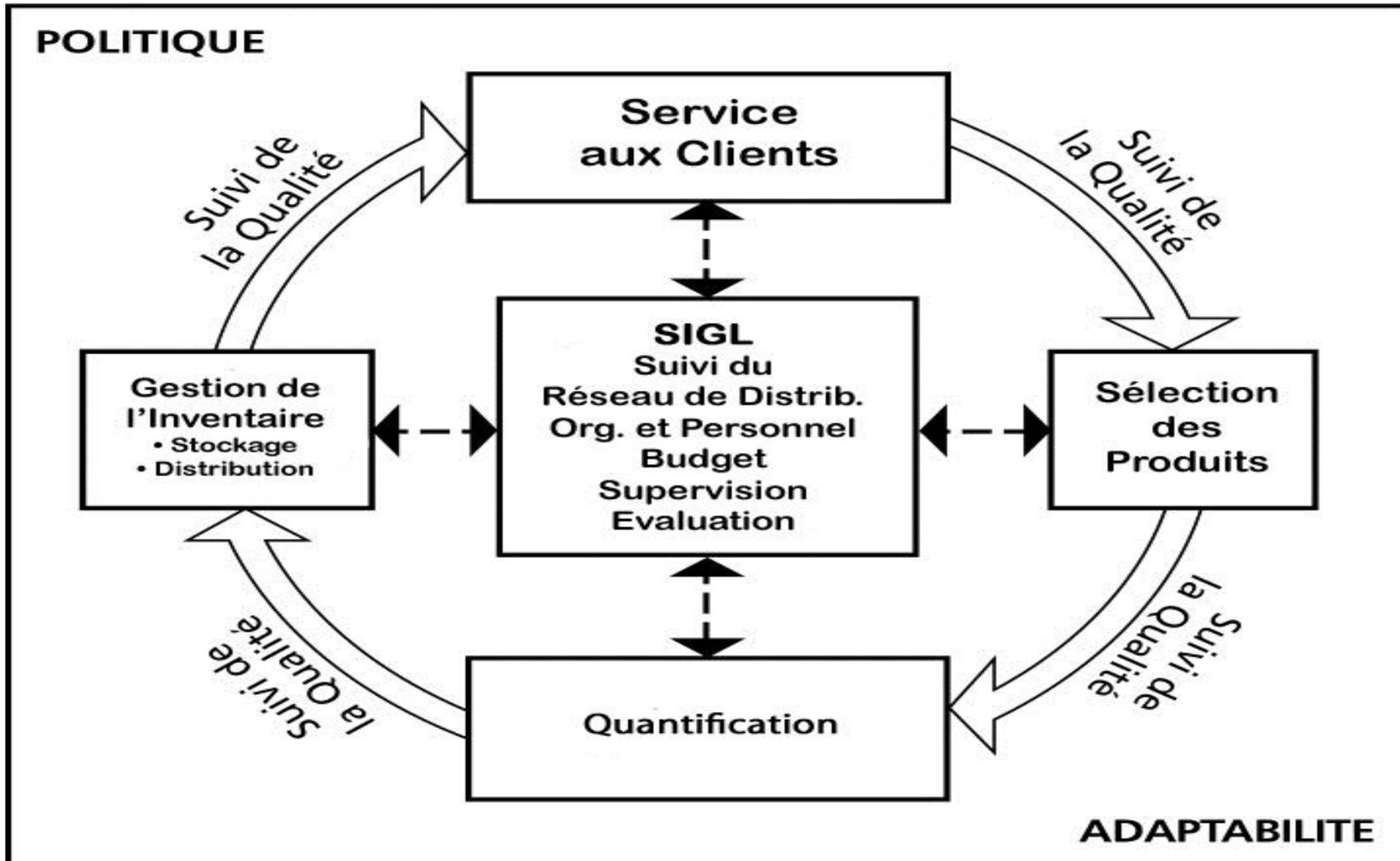
La preuve de la remise des produits au client doit être documentée par son enregistrement dans un registre de consommation physique et/ou électronique.

Ce registre permet de suivre, au jour le jour, les mouvements des préservatifs et gels lubrifiants et d'obtenir une traçabilité des personnes bénéficiaires.

Le schéma ci-dessous résume les étapes du cycle d'approvisionnement.

Figure 1 : le cycle logique

Le Cycle Logistique



II. CIRCUIT DE DISTRIBUTION

1. Les canaux de distribution

Plusieurs circuits de distribution cohabitent selon les segments de marché (Privé, Marketing social et Gratuité). Les indications développées ici, traitent du cas spécifique de la distribution gratuite des préservatifs et des gels lubrifiants.

A l'instar des autres produits de santé distribués gratuitement par la NPSP-CI, les préservatifs et les gels lubrifiants doivent être distribués dans le circuit habituel de la NPSP-CI selon le modèle suivant :

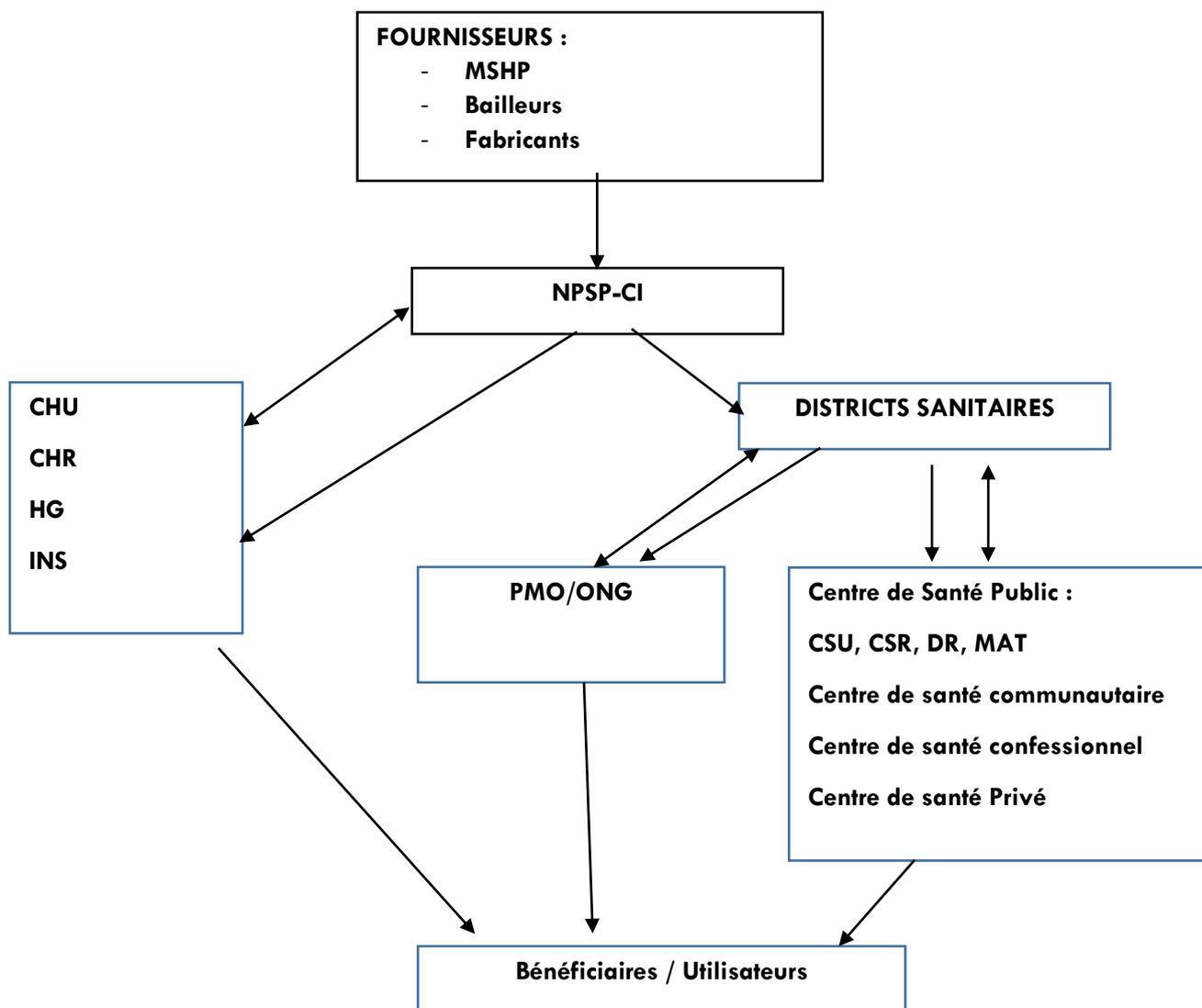


Figure 2 : Circuit de distribution gratuite du préservatif et de gel lubrifiant

2. Le réseau de distribution

Le réseau de distribution doit être constitué des structures du niveau périphérique (des centres hospitaliers régionaux, des districts sanitaires, des hôpitaux généraux, des ESPC ou des ONG, OBC) et des structures du niveau central (CHU, les EPN et Instituts Spécialisés et Programmes de Santé et autres Directions).

Les Programmes de Santé et autres Directions Centrales dont les besoins auraient été pris en compte dans la quantification nationale doivent s'approvisionner auprès de la NPSP-CI.

Les CHU, les CHR, les Districts Sanitaires et les Hôpitaux Généraux doivent s'approvisionner directement auprès de la NPSP-CI en suivant le circuit traditionnel des médicaments.

Les ESPC et les ONG/OBC doivent, pour leurs commandes, passer par les Districts Sanitaires auxquels ils sont rattachés.

3. Le transport des préservatifs et gels lubrifiants

Les préservatifs et les gels lubrifiants doivent être transportés dans des conditions de sécurité des produits (bonne quantité et bonne qualité).

Pour cela le transporteur doit faire en sorte que :

- L'identification de l'expéditeur et du destinataire soit conservée;
- L'intégralité du conditionnement des produits soit préservée;
- Des précautions adéquates soient prises notamment contre les écoulements de produits liquides (lubrifiant), la casse ou le vol;
- Des mesures de protection soient mises en œuvre contre les conditions excessives de chaleur, de froid, de lumière et d'humidité ainsi que contre les insectes et animaux nuisibles;
- Son personnel soit formé pour des activités liées au transport;
- Des équipements appropriés soient utilisés pour le transport des intrants de santé dont le stockage exige des conditions particulières de conservation;
- La livraison des préservatifs ne se fasse qu'aux clients mentionnés dans le point précédent.

III. UTILISATION PROMOTIONNELLE DES PRÉSERVATIFS

1. Stratégies de promotion de l'utilisation des préservatifs et des gels lubrifiants

Toute stratégie de promotion de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants repose sur :

- l'analyse des données probantes ou une analyse de la situation en l'absence de ces données;
- l'augmentation de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiant est un élément du changement de comportement.

Les stratégies visant au changement de comportement doivent permettre de lever les différents obstacles à l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants, portant notamment sur :

- la vulgarisation des avantages de l'utilisation systématique et correcte des préservatifs et gels lubrifiants comme un moyen de protection en matière de santé ;
- l'amélioration de l'accessibilité aux préservatifs et gels lubrifiants ;
- la capacité à négocier un rapport sexuel à moindre risque ;
- la compétence à utiliser un préservatif (masculin ou féminin) de façon correcte ;
- la compétence à utiliser les gels lubrifiants de façon appropriée et sécuritaire.

Les approches adoptées doivent favoriser la mise en place de dispositifs communautaires d'identification collective des mesures susceptibles d'encourager l'utilisation systématique et correcte des préservatifs et/ou gels lubrifiants.

2. Points de dispensation des préservatifs et des gels lubrifiants

Les préservatifs et les gels lubrifiants doivent être disponibles partout où le besoin est exprimé :

- Dans les services de planning familial, de prévention et de prise en charge des IST/VIH/sida ;
- Dans les espaces commerciaux pour le marketing social (officines privées de pharmacie, marchés, bars, auberges, hôtels, restaurants, gares, etc...).

3. Cibles ou bénéficiaires

Toute personne a le droit d'utiliser les préservatifs et les gels lubrifiants pour les rapports sexuels. Cependant, les quantités dépendent de la spécificité de la cible.

Les programmes de santé pour la promotion de l'utilisation des préservatifs et de gels lubrifiants visent trois objectifs :

- la prévention des grossesses non désirées;
- la prévention des IST/VIH/sida;
- la recherche du confort lors des rapports sexuels.

Les différentes personnes ciblées par ces trois objectifs des programmes de santé doivent être orientées vers les principaux sites de dispensation pour se procurer des préservatifs et de gels lubrifiants.

Les principales cibles des programmes de santé sont : les personnes vivant avec le VIH, les populations clés (HSH, TS, usagers de drogues et populations carcérales), les populations vulnérables (adolescents, les routiers, les migrants et les hommes en tenue).

Dans le cadre de la distribution promotionnelle et gratuite, des quantités bien définies de préservatifs et de gels lubrifiants devront être fournies aux clients selon la spécificité de ces derniers et le type d'intervention qui est réalisé.

L'objectif de cette dotation n'est pas de couvrir les besoins routiniers mais plutôt de susciter chez les individus l'habitude de l'usage de ces intrants. Ainsi, il est demandé aux dispensateurs et aux prestataires d'encourager les clients à se procurer des préservatifs du marketing social.

Quant aux préservatifs issus du marketing social, ils peuvent être vendus à toute personne en quantité voulue.

IV. SUIVI ET ÉVALUATION

L'utilisation des préservatifs et de gels lubrifiants doit être documentée à l'aide d'un système de gestion fiable pour faciliter la prise de décisions à tous les niveaux du circuit et du réseau de distribution.

Il est nécessaire que la gestion des données sur l'utilisation des préservatifs et de gels lubrifiants intègre le système d'information de la gestion logistique (SIGL) existant.

1. Les indicateurs

Le renforcement de la disponibilité et la promotion de l'usage correct des préservatifs et gels lubrifiants sont des stratégies qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du PSN 2016-2020. A travers les interventions qui s'y rattachent, l'on doit pouvoir apprécier le niveau d'exécution dudit PSN.

Ainsi, en plus des indicateurs définis dans le dictionnaire des indicateurs communautaires qui se rattachent d'une part à la distribution et à l'usage des préservatifs et gels lubrifiants et d'autre part à la gestion des stocks de ces intrants, ceux proposés dans le plan de suivi évaluation du PSN feront l'objet de monitoring. (Voir Annexe 1, liste des indicateurs).

2. Les outils de gestion

Ces outils sont nécessaires pour assurer la gestion des activités portant sur la disponibilité et l'usage correct des préservatifs et gels lubrifiants. Ils sont utilisés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Deux types d'outils sont à considérer :

- Les outils de l'offre de services;
- Les outils de la gestion des stocks.

Cette offre de services étant transversale à plusieurs domaines thématiques (CCC - SPDP - Prévention et Prise en charge des populations clés - Prévention et Prise en charge des IST), les outils nationaux de collecte des données en vigueur seront utilisés. Il en sera de même pour la gestion des stocks où les acteurs se référeront aux outils existants développés par la NPSP et le PNDAP. (Voir Annexe 2, liste des outils de gestion)

3. Le suivi des activités

Le suivi des activités en lien avec la disponibilité et la promotion de l'usage correct des préservatifs et des gels lubrifiants se base sur le monitoring des données, sur l'accompagnement quotidien des prestataires et la supervision.

- Le monitoring des données est basé sur les éléments suivants :
 - Le suivi des indicateurs à partir des outils nationaux;
 - La collecte quotidienne;
 - La compilation mensuelle;
 - La sauvegarde régulière;
 - La vérification mensuelle;
 - La validation mensuelle au niveau des sites et districts et trimestrielle au niveau régional;
 - L'analyse et l'utilisation des données pour la prise de décisions.

L'analyse des données doit se faire à chaque niveau de la pyramide sanitaire.

- L'accompagnement quotidien des prestataires est organisé autour des sessions régulières de coaching.

La supervision doit être systématique et régulière et doit aider le prestataire à améliorer ses compétences en matière de promotion de l'usage correct des préservatifs et des gels lubrifiants. Elle doit s'inscrire dans une approche intégrée et se faire selon un plan de supervision. Sa périodicité est faite en fonction du niveau de la pyramide sanitaire :

- Le niveau central réalise deux supervisions par année
- Le niveau régional réalise une supervision par trimestre
- Le District réalise une supervision tous les deux mois.

4. L'évaluation

Des évaluations doivent être faites régulièrement pour vérifier au niveau des différentes cibles, la prise en compte dans leurs pratiques de l'usage correct des préservatifs et des gels lubrifiants.

Les évaluations peuvent être internes ou commanditées par une structure externe.

5. Le contrôle qualité des préservatifs et des gels lubrifiants

La Direction de la Pharmacie, des Médicaments et des Laboratoires (DPML) :

- Délivre des autorisations de mise sur le marché (AMM) pour tous les préservatifs et gels lubrifiants destinés à la distribution en Côte d'Ivoire;
- Délivre des autorisations d'importation pour les préservatifs et gels lubrifiants disposant d'une AMM à chaque importation dans le pays;
- Des évaluations techniques préalables sont effectuées par le LNSP à chaque nouvelle importation, sur les lots de préservatifs et de gels lubrifiants avant leur distribution;
- Des tests de validité ainsi que des tests de conformité doivent être effectués par le LNSP à partir de prélèvements de lots de préservatifs et de gels lubrifiants déjà distribués afin de s'assurer que ces produits ne sont pas détériorés au cours de l'expédition ou du fait de la manipulation ou du mauvais stockage.

V. COORDINATION

Afin d'attester d'une bonne gestion de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution, un mécanisme de suivi engageant les différents acteurs notamment les institutions nationales, les partenaires financiers, les partenaires techniques, les partenaires de mise en œuvre et les autorités sanitaires au niveau déconcentré est à mettre en place.

La coordination se fait avec la participation de tous les acteurs sus-cités et à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sous le leadership du PNLS.

L'objectif est une mutualisation des moyens et interventions de l'ensemble des acteurs en vue de garantir une disponibilité permanente des préservatifs et des gels lubrifiants mais aussi leur appropriation par les populations.

1. Les Activités de coordination

Les principales activités de coordination reposent sur :

- L'organisation d'un atelier annuel avec les partenaires techniques et financiers et les Institutions impliquées dans la promotion de l'usage des préservatifs et des gels lubrifiants pour :
 - Faire le point des approvisionnements annuels au niveau national;
 - Quantifier les besoins en rapport avec les objectifs fixés par le Programme.
- L'organisation des réunions trimestrielles pour le suivi des stocks :
 - Tenir, chaque trois (3) mois, une réunion de suivi des prévisions et acquisitions;
 - Demander à chaque partenaire de faire le point de ses stocks et des projections;
 - Ajuster, consolider le plan d'approvisionnement.
- L'organisation des missions de supervision au niveau des districts et des sites de prestations de services
 - Organiser des supervisions à la fin de chaque trimestre avant la réunion de suivi des stocks.

2. Rôles des acteurs intervenant dans la distribution des préservatifs et des gels lubrifiants

Les différents acteurs intervenant dans le cycle logistique sont :

- Au niveau central : PNLS, DPML, LNSP, NPSP-CI, CNCAM-CI.
- Au niveau intermédiaire : CHU, CHR, HG, DDS.
- Au niveau périphérique : ESPC, PMO.

- Au niveau central

Acteurs	Rôles par domaine			
	Gestion des données et de l'information	Approvisionnement	Gestion des stocks	Utilisation par les bénéficiaires
PNLS	<ul style="list-style-type: none"> - Convoquer les réunions des acteurs et du GTT - Réaliser le suivi de l'application des Normes et Procédures contenus dans le document - Évaluer la gestion des produits dans les établissements sanitaires et ONG communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Groupe Technique de réflexion sur les questions de préservatifs et gels lubrifiants - Organiser les réunions de quantifications des besoins - Rassembler les besoins exprimés par les programmes de santé. - Déterminer les gaps en matière d'approvisionnement et exprimer les besoins en préservatifs et lubrifiants. - Partager les besoins consolidés et valorisés avec tous les acteurs dans le but d'élaborer des plans d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier une centrale pour l'entreposage des préservatifs et gels lubrifiants intimes 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner le convoyage des préservatifs et gels lubrifiants depuis l'entreposage aux bénéficiaires
DPML	<ul style="list-style-type: none"> - Partager aux acteurs centraux le certificat d'autorisation de mise sur le marché de toute nouvelle marque de préservatif et de gel lubrifiant 	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrer une autorisation de mise sur le marché de toute nouvelle marque de préservatif et de gel lubrifiant 		
LNSP	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir le rapport de contrôle qualité aux acteurs centraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le contrôle qualité des préservatifs et des gels lubrifiants 		
NPSP		<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la quantification des besoins en préservatifs et des gels lubrifiants 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'entreposage des préservatifs et gels lubrifiants des fournisseurs - Assurer le maintien de bonnes conditions d'entreposage des préservatifs et gels lubrifiants - Gérer les produits hors d'usage - Elaborer les bons de commande pour le réapprovisionnement - Suivre les niveaux de stock. - Organiser le redéploiement des surstocks 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le convoyage vers les districts sanitaires
AUTRES PROGRAMMES DE SANTE	<ul style="list-style-type: none"> - Partager l'information sur les besoins en préservatifs et gels lubrifiants au PNLs et autres acteurs centraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la quantification des besoins en préservatifs et gels lubrifiants 		
FOURNISSEURS		<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la quantification des besoins en préservatifs et gels lubrifiants - Planifier avec les acteurs centraux les achats des préservatifs et lubrifiants 		
PMO	<ul style="list-style-type: none"> - Partager l'information sur les besoins en préservatifs et gels lubrifiants au PNLs et 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la quantification des besoins en préservatifs et gels lubrifiants 		<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le convoyage vers les sites d'utilisation

	autres acteurs centraux		
--	-------------------------	--	--

- Au niveau périphérique et intermédiaire

Acteurs	Rôles par domaine		
	Gestion des données et de l'information	Gestion des stocks et de réapprovisionnements	Utilisation par les bénéficiaires
Districts sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Compiler les rapports des établissements sanitaires et des ONG communautaires - Analyser les données des établissements sanitaires et des ONG communautaires - Assurer la transmission des rapports SIGL à la DIIS - Evaluer la gestion des produits dans les établissements sanitaires et ONG communautaires - Assurer la rétro-information aux niveaux inférieurs - Assurer la transmission des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le maintien de bonnes conditions d'entreposage des préservatifs et lubrifiants - Gérer les produits hors d'usage - Élaborer les bons de commande pour réapprovisionnement - Suivre les niveaux de stock. - Organiser le redéploiement des surstocks - Effectuer la validation technique des commandes des établissements de santé et ONG - Réceptionner les bons suite aux commandes - Satisfaire les besoins des services 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le convoyage vers les sites d'utilisation
PMO		Faciliter le redéploiement des surstocks	
Prestataires/ Dispensateurs des Hôpitaux/ Centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter les données des hôpitaux et des centres de santé - Élaborer le rapport SIGL - Analyser, compiler et transmettre les rapports sur les produits hors d'usage au district - Transmettre le rapport SIGL au district 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir les bons de commande et les transmettre au district sanitaire - Identifier les préservatifs et lubrifiants hors d'usage - Convoyer les produits hors d'usage au district 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer la dispensation des préservatifs et lubrifiants aux cibles
Prestataires/Dispensateurs des ONG Communautaires/ OBC	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter les données communautaires - Élaborer le rapport SIGL - Transmettre le rapport SIGL au district 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir les bons de commande et transmettre au district sanitaire - Identifier les préservatifs et lubrifiants hors d'usage - Convoyer les produits hors d'usage au district 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer la dispensation des préservatifs et lubrifiants aux cibles

TROISIÈME PARTIE : LES PROCÉDURES

I. MÉCANISME D'APPROVISIONNEMENT

1. La procédure de sélection des préservatifs et des gels lubrifiants

Quoi ? Pourquoi ? But et justification	Les spécifications de l'OMS/UNFPA ⁵ , lorsqu'elles sont appliquées conjointement au Programme de Pré-qualification et aux procédures d'achat, permettront de garantir qu'un produit de qualité est fabriqué, acheté et distribué à l'utilisateur final.
Par qui ? Responsable(s)	PNLS qui s'assure que les produits commandés répondent aux spécifications
A quel moment ? Périodicité	Une (1) fois /an
Comment ? Tâches à accomplir	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir le comité de sélection multidisciplinaire composé du PNLS, de la NPSP, des partenaires techniques et financiers • Définir les procédures de sélection • Tenir des réunions du comité de sélection • Élaborer et valider la liste des intrants de santé liés aux IST et VIH/sida • Intégrer la liste au niveau de la direction de la pharmacie et du médicament • Diffuser la liste aux utilisateurs à tous les niveaux du système de santé • Réviser la liste selon une périodicité définie.

2. La procédure de quantification des besoins

Pour les besoins en préservatifs et en gels lubrifiants au niveau national, la méthode de quantification utilisée est basée sur les données démographiques, le profil épidémiologique, les objectifs, les populations ciblent.

La procédure est la même que celle utilisée par la Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire (CNCAM)⁶

3. La procédure d'achat ou d'acquisition

Procédure d'achat en trois phases et dix étapes			
Trois Phases du processus achat		Dix étapes du processus achat	
Phase 1	Planification du programme	Étape 1	Définition des exigences d'achat
		Étape 2	Personnalisation des spécifications
		Étape 3	Évaluation des options d'achat
		Étape 4	Exigences en matière de budget, de financement et d'achat
Liaison essentielle : financement des exigences d'achat			
Phase 2	Processus d'achat	Étape 5	Planification des achats
		Étape 6	Développement des documents de l'appel d'offres et lancement de l'appel d'offres
		Étape 7	Choix des fournisseurs
		Étape 8	Négociation/attribution du contrat
Liaison essentielle : signature du contrat et garantie de paiement			
Phase 3	Exécution	Étape 9	Exécution du contrat et contrôle
		Étape 10	Livraison des produits
Conclusion essentielle : livraison et acceptation de produits de bonne qualité			
Source : Préservatif masculin en latex Spécifications, pré qualification et directives d'achat, 2010 mis à jour en juin 2011, UNFPA. 2011.			

⁵Les critères de choix des produits doit être fait sur la base de ces **spécifications de l'OMS/UNFPA**. [: [Spécifications de l'OMS/UNFPA. \(http://www.WHO.int/reproductivehealth\)](http://www.WHO.int/reproductivehealth)

⁶La création par arrêté ministériel n° 134/MSLS/CAB de la CNCAM-CI (la commission Nationale de coordination de la chaîne d'approvisionnement des Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques) le 20 mars 2015

II. ENTREPOSAGE ET STOCKAGE

1. La procédure de commande au niveau périphérique

<p>Quoi ? Pourquoi ? But et justification</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes de la commande. La commande est établie pour que la structure dispose d'un stock suffisant pour couvrir la consommation jusqu'à la réception de la commande suivante.</p>
<p>Par qui ? Responsable(s)</p>	<p>Médecin référent, responsable régional / de district du Programme « IST et VIH/sida », prestataire de la pharmacie hospitalière, prestataire de la pharmacie, dispensateur de la pharmacie à base communautaire Gestionnaire des médicaments des programmes de santé. Responsables des ONG(s), OBC(s)</p>
<p>A quel moment ? Périodicité</p>	<p>Trimestrielle pour le DDS Bimestrielle pour la formation sanitaire Des commandes urgentes peuvent être passées lorsque le point de commande d'urgence est atteint au niveau de la structure.</p>
<p>Comment ? Tâches à accomplir</p>	<p><i>Quantifier les besoins pour le réapprovisionnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un inventaire physique - Calculer la consommation mensuelle moyenne des 3 derniers mois pour chaque produit - Calculer le niveau de stock maximum pour chaque produit qui est de 5 mois de Stock Disponible et Utilisable (MSD) pour le district et 3 mois MSD pour la formation sanitaire - Calculer la quantité à commander (QAC) pour chaque produit selon la formule : QAC = Quantité de stock Max – Quantité de stock disponible et utilisable - <i>Remplir correctement le bon de commande, le bon de livraison (modèle formation sanitaire) selon les instructions sur le mode de remplissage consignées sur le bon de commande, le bon de livraison</i> - <i>Envoyer le bon de commande :</i> - Au PNLs avec une copie à la Direction régionale de la santé. - Le DDS garde un exemplaire du bon de commande. - Au DDS pour la formation sanitaire qui garde une copie du bon de commande / livraison
<p>Avec quoi ? Outils de gestion</p>	<p>Fiche de stock, fiche d'inventaire, bon de commande, bon de commande/livraison</p>

2. La procédure de réception des commandes au niveau périphérique

Quoi ? Pourquoi ? But et justification	<ul style="list-style-type: none"> - La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes de la réception de la commande. - La procédure de réception a pour objet de vérifier la conformité des produits livrés avec ceux qui ont été commandés - Le contrôle porte sur la qualité des produits, la quantité et les prix
Par qui ? Responsable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacien ou PGP et au cas échéant, tout gestionnaire de la pharmacie - Membres du comité de réception - Prestataire de la pharmacie du District Sanitaire - Prestataire de la pharmacie hospitalière - Dispensateur de la pharmacie à gestion communautaire - Gestionnaire de stock (ONG PMO, CS confessionnel et privé)
A quel moment ? Périodicité	<ul style="list-style-type: none"> - Trimestrielle pour les clients approvisionnés directement par la NPSP-CI, - Mensuelle pour les clients du district, - Lors de la livraison des commandes urgentes.
Comment ? Tâches à accomplir	<p>En présence du livreur, la réception les fait de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les colis sont bien destinés à la structure - Vérifier que le nombre de colis reçu est égal au nombre inscrit sur le bordereau d'expédition / bon de livraison (BL) - S'assurer du bon état apparent des colis - Vérifier l'intégrité des cartons d'emballage pour s'assurer qu'aucun produit n'a été volé - Enregistrer les informations concernant la livraison ; - Vérifier si les articles livrés sont les articles commandés - Vérifier si les quantités livrées sont les quantités commandées - Vérifier la conformité des produits : DCI, dosage, forme, quantité, conditionnement, intégrité de l'emballage, étiquetage (langue, lisibilité), date de péremption, numéro de lot, aspect du produit - Vérifier la date de péremption de tous les produits (il faut demander, lorsqu'on a le choix, une validité égale au moins aux 1/3 de la durée de vie du produit à la réception) - Convoquer les membres du comité de réception dans les meilleurs délais (au plus tard dans les 72 heures avant la réception) - Documenter toute livraison non conforme à la commande (voir ci-dessous) - Demander au livreur de signer le bordereau d'expédition / bon de livraison avant son départ - Conserver dans un dossier les documents de livraison. - Enregistrer la commande : Remplir la fiche de stock, la dater et la signer ; - Classer et archiver les documents : bon de commande, bon de livraison, bordereau d'expédition, bon de livraison, liste de colisage, facture, Procès-verbal de réception - Établir un procès-verbal de réception daté, signé - Classer le procès-verbal. et envoyer une copie à l'expéditeur. <p>Si non-conformité constatée : Consigner dans les bordereaux de livraison</p> <p>En cas de livraison non conforme à la commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si des produits manquent, ou livrés en quantité supérieure à la quantité commandée, ou périmés, ou détériorés ou de mauvaise qualité, ou livrés mais n'ont pas été commandés, le signaler au supérieur hiérarchique et le notifier par écrit. • Si l'anomalie est constatée au moment de la livraison, demander des explications au chauffeur-livreur et mentionner l'anomalie sur le bordereau d'expédition/ bordereau de livraison. • Si l'anomalie est constatée après la livraison, contacter l'expéditeur et suivre les règles en vigueur dans la structure pour signaler l'anomalie. <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer tous les produits manquants ou livrés en quantité supérieure/inférieure à la quantité commandée, les produits non commandés mais livrés, les produits périmés, endommagés et de mauvaise qualité. - Conservez-le document dans un dossier. - Faire un procès-verbal (PV) de réception en y mentionnant les réserves et le signer. - Écrire une lettre de réclamation décrivant les anomalies constatées. <p>Habituellement, une copie est envoyée au PNLS, une autre à l'expéditeur, une troisième est archivée dans la structure</p>
Avec quoi ? Outils de gestion	<p>Bon de commande, bon de commande/livraison bordereau facture de livraison, bordereau d'expédition, bon de livraison, liste de colisage, facture, Procès-verbal de réception,</p>

3. La procédure de rangement et de stockage

Quoi ? Pourquoi ? But et justification	La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes du rangement et du stockage des produits selon les bonnes pratiques
Par qui ? Responsable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacien ou PGP et au cas échéant tout gestionnaire de la pharmacie • Prestataire de la pharmacie du District sanitaire • Prestataire de la pharmacie hospitalière • Dispensateur de la Pharmacie à gestion communautaire • Gestionnaire de stock (ONG PMO, CS confessionnel et privé)
A quel moment ? Périodicité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dès réception de la commande ▪ Lors de chaque mouvement de stock ▪ Lors de chaque inventaire périodique (mensuel)
Comment ? Tâches à accomplir	<p>Méthodes de rangement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ranger en respectant le principe « Premier périmé, premier sorti » - Mettre en évidence les dates de péremption - Ranger les produits de la manière suivante : ne rien entreposer directement sur le sol mais sur des palettes. <p>Conditions de stockage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un local sec, aéré et bien ventilé - Aménager le local : aire de stockage et aire de quarantaine - Assurer les conditions minimales de sécurité (local fermant à clef) - Assurer la propreté - Éviter le rayonnement solaire direct sur les produits - Disposer de palettes, d'étagères et d'armoires fermant à clé - Espacer les palettes, laisser un espace de circulation entre les palettes et les murs - Disposer de thermomètre pour le contrôle biquotidien de la température de stockage - Limiter l'accès du lieu de stockage - Mettre les produits à l'abri des rongeurs et insectes - Disposer d'un extincteur. <p>Le stockage se fait à température ambiante.</p>
Avec quoi ? Outils de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de stock - Fiche d'inventaire

4. La procédure de contrôle des stocks

<p>Quoi ? Pourquoi ? But et justification</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes du contrôle des stocks des produits selon les bonnes pratiques.</p> <p>Le contrôle des stocks, c'est la réalisation conjointe de deux tâches complémentaires : gestion et optimisation des stocks.</p> <p>-La gestion des stocks permet d'avoir l'image la plus fiable possible de l'état des stocks et de faire les commandes sur la base de stocks d'alerte ou de stock minimum, les commandes courantes, les retards de livraison des fournisseurs, etc.</p> <p>-L'idée de l'optimisation des stocks est donc de prendre des décisions qui permettront de réduire tous les coûts liés à l'excès des stocks, le manque de stock et le déplacement des stocks de manière à améliorer la rentabilité de l'entreprise. Il s'agira par exemple de doser les commandes et les délais de commandes en fonction des délais de livraison des fournisseurs; de décider où et comment stocker tel ou tel produit de manière à en réduire les coûts de stockage et de déplacement ;</p>
<p>Par qui ? Responsable(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacien ou PGP et au cas échéant tout gestionnaire de la pharmacie • Prestataire de la pharmacie du District sanitaire • Prestataire de la pharmacie hospitalière • Dispensateur de la Pharmacie à gestion communautaire <p>Le gestionnaire de stock (ONG, PMO, CS confessionnel et privé)</p>
<p>A quel moment ? Périodicité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant la commande • Dès réception de la commande • Lors de chaque mouvement de stock • Lors de chaque inventaire périodique (mensuel)
<p>Comment ? Tâches à accomplir</p>	<p>Méthodes de contrôle des stocks:</p> <p>Il permet d'ajuster les flux de livraison aux flux de consommation. La gestion des stocks consiste à déterminer à la fois les quantités à commander et le moment auquel il convient de passer la commande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant la commande <ul style="list-style-type: none"> - Voir procédure de commande • Dès réception de la commande <ul style="list-style-type: none"> - Voir procédure de réception d'une commande • Lors de chaque mouvement de stock <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le niveau stock existant - Mentionner sur la fiche de stock de chaque produit la quantité à faire sortir - Ajuster le niveau du stock actuel de chaque produit sur sa fiche de stock après la sortie - Mentionner sur la fiche de stock de chaque produit la quantité reçue - Ajuster le niveau du stock actuel de chaque produit sur sa fiche

	<p style="text-align: center;">de stock après l'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de chaque inventaire périodique (mensuel) <ul style="list-style-type: none"> - Compter physiquement le stock existant de chaque produit afin de déterminer la quantité de chaque produit - Comparer la quantité physique de chaque produit avec la quantité théorique mentionnée sur la fiche de stock - Ajuster la quantité de chaque produit sur la fiche de stock - Justifier éventuellement l'écart de stock de chaque produit
<p>Avec quoi ? Outils de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de stock - Fiche d'inventaire - Bon de commande - Bordereau de livraison

5. La gestion des préservatifs et des gels lubrifiant inutilisables

α-Procédures de gestion des préservatifs et des gels lubrifiants en voie de péremption au niveau du site

<p>Quoi ? Pourquoi ? But et justification</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes de la gestion des préservatifs et des gels lubrifiants en voie de péremption.</p> <p>La gestion des stocks doit être rigoureuse pour réduire les risques de péremption. Le sur-stockage est responsable de pertes importantes par péremption.</p>
<p>Par qui ? Responsable(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un pharmacien, PGP et au cas échéant tout gestionnaire de la pharmacie • Prestataire de la pharmacie du District sanitaire • Prestataire de la pharmacie hospitalière • Dispensateur de la Pharmacie à gestion communautaire et gestionnaire de stock (ONG, PMO, CS confessionnel et privé).
<p>A quel moment ? Périodicité</p>	<p>A chaque étape de la gestion de stock : Au cours de la réception, du contrôle, d'inventaire, de la distribution et de la dispensation.</p> <p>Pour éviter les péremptions</p> <p>-Utiliser en premier lieu les produits qui ont le plus court délai de Péremption ;</p> <p>Surveiller les produits à risque de péremption</p> <p>- Ranger les produits correctement sur les étagères, ceux avec la date de péremption la plus longue (en général les derniers arrivés) derrière, de façon à pouvoir réaliser un inventaire visuel ;</p> <p>- Répertorier tous les produits qui vont périmer dans un avenir proche (3 ou 6 mois par exemple)</p> <p>Prévenir les péremptions</p> <p>Il faut confronter le délai restant avant la date de péremption avec la période couverte par les quantités encore en stock :</p> <p>- Disposer de la consommation mensuelle moyenne (CMM) de chaque produit à risque de péremption</p> <p>- Calculer régulièrement le nombre de mois de stock disponible et utilisable pour chaque produit</p> <p>Si les quantités en stock sont supérieures à la consommation prévisible pour couvrir le délai restant avant la date de péremption, il est probable qu'une certaine quantité de produits se périme;</p> <p>-lorsque l'on peut prévoir les péremptions de cette façon, aviser le Directeur Départemental sanitaire pour un éventuel redéploiement.</p> <p>Le Directeur Départemental effectue le redéploiement en intra district / interdistrict / intra régional et envoie un rapport à la DRS et au PNLS.</p>
<p>Avec quoi ? Outils de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de stock - Fiche d'inventaire - Bon de commande - Bon de commande/livraison - PV de transfert

b-Procédures de gestion des préservatifs et des gels lubrifiants inutilisables au niveau du site

<p>Quoi ? Pourquoi ? But et justification</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les différentes étapes de la gestion des produits périmés. L'utilisation des produits périmés est dangereuse pour la santé des patients et a aussi un impact négatif sur la qualité des services.</p>
<p>Par qui ? Responsable(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacien, PGP et au cas échéant tout gestionnaire de la pharmacie • Prestataire de la pharmacie du district sanitaire • Prestataire de la pharmacie hospitalière • Dispensateur de la pharmacie à gestion communautaire • Gestionnaire de stock (ONG PMO, CS confessionnel et privé).
<p>A quel moment ? Périodicité</p>	<p>A chaque étape de la gestion de stock : au cours de la réception, du contrôle d'inventaire, de la distribution et de la dispensation.</p>
<p>Comment ? Tâches à accomplir</p>	<p>Lister les produits inutilisables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mettre en quarantaine - Vérifier les produits inutilisables avec d'autres personnes dûment mandatées par la direction - Acheminer les produits au District conformément à la procédure de gestion des PPI. ; Il faut les placer dans un endroit fermé à clef qui leur est réservé ou dans un carton sellé bien identifié - Appliquer la procédure de gestion des préservatifs et gels lubrifiants inutilisables (Cf. périmé)
<p>Avec quoi ? Outils de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de stock - Fiche d'inventaire - fiche des PPI

III. UTILISATION DES PRÉSERVATIFS ET DE GELS LUBRIFIANTS

Cette distribution gratuite ou promotionnelle peut se faire dans le cadre des activités de :

1. **Communication pour le Changement de Comportement (CCC)**
2. **Soins et soutien aux PVVIH**
3. **Prévention et Prise en Charge des cas d'IST**

1-Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	
Quoi ?	La CCC est une stratégie de communication qui permet d'échanger avec une personne, un groupe d'individu ou une communauté. Ce processus est mené avec l'implication effective des membres de la communauté.
Pourquoi ? (But et justification)	En vue de l'amener à changer un comportement à risque et à maintenir un comportement à moindre risque face aux IST, au VIH/sida
Pour qui ? (Cible)	<ul style="list-style-type: none"> - Population générale sexuellement active - Populations clés - Autres populations hautement vulnérables
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers communautaires - Les éducateurs de pairs - Les agents de santé - Toute autre personne formée
A quel moment ? (Périodicité)	Chaque semaine selon le programme établi par la personne en charge de l'activité
Comment ? (Tâches à accomplir)	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des causeries de groupe (en petits groupes 2 à 25) ou entretien individuel - Après avoir aborder le thème de la session, aborder l'importance de l'utilisation des préservatifs et/ou gels lubrifiant pendant chaque rapport sexuel - Faire la démonstration du port correct du préservatif et de l'utilisation du gel lubrifiant - Permettre aux participant(s) de la session de s'exercer à l'utilisation des préservatifs tel que démontré par l'animateur de session - Évaluer la session en s'assurant que les participants ont retenu l'essentiel du message.
Avec quoi ? (Outils de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte des données - Préservatifs et gels lubrifiants - Population générale : Préservatifs masculins - Population clé et autres populations hautement vulnérables : Préservatifs (12 préservatifs masculins – 2 préservatifs féminins – 1 tube de gel de 60 ml ou 12 dosettes de 5 ml) par semaine - Boîtes à images - Mannequins (phallus – zoé) - Dépliants ou affiches

2-Soins et soutien aux PVVIH	
Quoi ?	Des prestations qui permettent d'améliorer la qualité de vie des PVVIH en dehors du traitement spécifique ARV/IOS
Pourquoi ? (But et justification)	Pour réduire la transmission du VIH, la mortalité et la morbidité liée au VIH. Elles optimisent le maintien et la rétention durable des PVVIH dans les soins.
Pour qui ? (Cible)	Personnes vivant avec le VIH
Par qui ? (Responsables)	- Tous prestataires de santé, habilité à le faire
A quel moment ? (Périodicité)	L'intervention cible les PVVIH enrôlés dans les soins et est dispensée au cours des visites périodiques de suivi (1 ou 3 mois)
Comment ? (Tâches à accomplir)	La remise des préservatifs est systématique à chaque visite du patient. Le prestataire doit s'assurer que le patient sait utiliser le préservatif à chaque visite auquel cas, il doit faire la démonstration du port correct devant le patient et s'assurer qu'il a assimilé toutes les étapes.
Avec quoi ? (Outils de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> - Registre de consultations - Préservatifs et gels lubrifiants - 2 préservatifs masculins pour la démonstration - 12 préservatifs masculins par mois - Boîtes à images - Mannequins (phallus – zoé) - Dépliants ou affiches

3-Prévention et prise en charge des IST	
Quoi ?	Des prestations qui permettent de contrôler la propagation des IST
Pourquoi ? (But et justification)	Pour réduire la transmission des IST au sein de la population
Pour qui ? (Cible)	<ul style="list-style-type: none"> - Population générale sexuellement active - Populations clés - Autres populations hautement vulnérables
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> - Le médecin - L'infirmier - Sage-femme
A quel moment ? (Périodicité)	Lors des consultations durant lesquelles une IST a été diagnostiquée
Comment ? (Tâches à accomplir)	L'agent de santé fait la promotion de l'utilisation systématique et correcte des préservatifs et gels lubrifiants. Il s'assure de la capacité de son client à utiliser le préservatif masculin en lui demandant d'en faire la démonstration et fini par le démontrer lui-même afin de mieux instruire le patient.
Avec quoi ? (Outils de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> - Registre de consultation - Préservatifs et gels lubrifiants - 2 préservatifs masculins pour la démonstration - Population clé et autres populations hautement vulnérables : Préservatifs (20 préservatifs masculins – 4 préservatifs féminins - 2 tubes de gel de 60 ml ou 20 dosettes de 5 ml) - Boîtes à images - Mannequins (phallus – zoé) - Dépliants ou affiches

IV. SUIVI ET ÉVALUATION

1. La gestion des données

a-Procédure de remplissage du Registre de consommation journalière des préservatifs et des gels lubrifiants	
Quoi ?	Le registre de consommation est un outil qui permet de suivre, au jour le jour, les mouvements des préservatifs et gels lubrifiants ainsi que les personnes bénéficiaires
Pourquoi ? (But et justification)	S'assurer de la bonne gestion des produits mis à la disposition du client
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispensateur de service
A quel moment ? (Périodicité)	<ul style="list-style-type: none"> • A chaque fois qu'il remet le produit au client
Comment ? (Tâches à accomplir)	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le nom de la région sanitaire, du district sanitaire, de l'établissement sanitaire, du site/service de dispensation - Inscrire le mois - Inscrire le type de produits - Inscrire l'identification du client - Inscrire la quantité de produit servie au client en unité - Cocher la date de la dispensation du produit dans la colonne mois - Faire le total du produit servi en fin de journée - Faire le total du produit en fin de mois.

b-Procédure de remplissage de la Fiche d'inventaire des produits hors d'usage	
Quoi ?	La fiche d'inventaire des produits hors usage est un outil qui permet au gestionnaire de stock de s'assurer que les produits hors d'usage sont identifiés et maîtrisés de manière à empêcher leur utilisation
Pourquoi ? (But et justification)	Empêcher l'utilisation du produit par le client en dehors de toute prescription ou recommandation
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> • Le gestionnaire du stock
A quel moment ? (Périodicité)	<ul style="list-style-type: none"> • A chaque période d'évaluation du stock
Comment ? (Tâches à accomplir)	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le nom du site - Inscrire le mois - Inscrire la date d'enregistrement - Inscrire la désignation du produit - Inscrire le N° de lot - Inscrire la date d'expiration - Inscrire la raison de la non utilisation - Inscrire la quantité en unité de produit non conforme - Inscrire la date - Inscrire le Nom du responsable de stock et sa signature
Avec quoi ? (Outils de gestion)	Fiche d'inventaire

c-Procédure de remplissage de la Fiche de prévention des périmés	
Quoi ?	La fiche de prévention des périmés est un outil qui permet aux niveaux opérationnels périphériques qui ne disposent pas de logiciel gestionnaire de stock, de tenir une fiche de gestion des préservatifs et gels lubrifiants dont la date d'expiration n'excède pas six mois. Cette gestion facilitera le transfert des produits sur d'autres sites où le besoin est exprimé
Pourquoi ? (But et justification)	Prévenir la péremption des préservatifs et gels lubrifiants
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> Le responsable du stock
A quel moment ? (Périodicité)	<ul style="list-style-type: none"> A chaque période d'évaluation du stock
Comment ? (Tâches à accomplir)	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire le nom la région et du district Inscrire le nom du site Inscrire la désignation du produit Inscrire le N° de lot Inscrire la date d'expiration Inscrire la quantité en unité de produit en voie de péremption
Avec quoi ? (Outils de gestion)	Fiche de prévention

2. Tableau de synthèse des indicateurs

Indicateurs	Définition	Mode de calcul	Périodicité de apportage
Taux de rupture des produits dans les structures	Proportion de structures ayant enregistré une rupture d'au moins un des produits durant la période concernée	Numérateur = Nombre de structures qui ont connu une rupture de stock d'un ou des produits pendant une période donnée. Dénominateur = Nombre total de structures délivrant ces produits pendant la même période	Trimestriel
Taux de perte	Proportion de perte (produit périmé, cassé et coulé) par produit	Numérateur = Valeur des pertes au cours d'une période. Dénominateur = Valeur du stock au cours de la même période	
Taux de produits testés	Pourcentage de produits testés par rapport aux produits enregistrés	Numérateur = Nombre de produits testés au cours d'une période. Dénominateur = Nombre de produits soumis à l'enregistrement pendant la même période	Annuel
Taux de conformité des lots de produits testés	Pourcentage des lots des produits testés au cours de l'année écoulée qui sont conformes aux normes de qualité	Numérateur = Nombre de lots de produits testés au cours de l'année écoulée et qui sont conformes aux normes de qualité. Dénominateur = Nombre total de lots ayant fait l'objet d'un contrôle de qualité au cours de la même période	Annuel
Taux de satisfaction de la commande d'un produit	Pourcentage de produit livré après une commande	Numérateur = quantité de produit livré Dénominateur = quantité de produit commandé	Semestrielle

3. Évaluation

Quoi ?	L'évaluation de l'efficacité de la promotion et de la distribution de préservatifs et gels lubrifiants auprès des jeunes, des populations clés et des personnes vivant avec le VIH, complète le suivi régulier du programme.
Pourquoi ? (But et justification)	Elle permet d'obtenir des données sur les changements de comportement en matière d'utilisation du préservatif
Par qui ? (Responsables)	<ul style="list-style-type: none"> Les enquêtes de couverture en préservatifs sont menées par les programmes nationaux de lutte contre les IST/VIH, de santé de la reproduction et de marketing social (PNLS, PNSME, PNSSU-SAJ...).
A quel moment ? (Périodicité)	<ul style="list-style-type: none"> Les enquêtes de suivi du comportement sont menées à intervalles réguliers (tous les deux à quatre ans) auprès des bénéficiaires pour identifier les effets des interventions sur les résultats de santé
Comment ? (Tâches à accomplir)	<ul style="list-style-type: none"> La collecte régulière de données sur la distribution gratuite de préservatifs et gels lubrifiants, La conduite d'enquêtes de suivi du comportement, Des enquêtes sur la couverture en préservatifs et gels lubrifiants et, d'évaluation de processus à partir des données de suivi régulier ; Sondage en grappes de l'assurance de la qualité pour mesurer le niveau et la qualité de la couverture en préservatifs dans des zones de dénombrement cartographiées <p>Ces enquêtes mesurent les changements à la fois dans l'utilisation du préservatif et du gel lubrifiant, les motivations et les obstacles liés à son utilisation.</p>
Avec quoi ? (Outils de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> Certaines enquêtes de suivi du comportement incluent des biomarqueurs qui mesurent la prévalence du VIH et/ou des IST Données de suivi régulier

CONCLUSION

La distribution des préservatifs et des gels lubrifiants à but promotionnel en Côte d'Ivoire cible principalement les populations les plus vulnérables aux IST/VIH/sida parmi lesquelles les populations clés, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH et vise à éviter les IST/VIH/sida et les grossesses non-désirées.

La coordination des activités est faite à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

L'accès aux préservatifs et aux gels lubrifiants par les populations ne peut être efficace et complète que si les conditions suivantes sont remplies :

- Le processus a été initié et est mené par le gouvernement en partenariat avec les partenaires de la mise en œuvre et les organisations des bénéficiaires;
- Les activités sont coordonnées grâce à un leadership rigoureux au niveau national;
- Les initiatives du gouvernement reposent sur une collaboration avec les utilisateurs de préservatifs et des gels lubrifiants;
- La collaboration entre différents programmes de santé pour étudier les besoins;
- Les besoins en préservatifs et gels lubrifiants s'expriment en demande de services;
- Des stocks adéquats de préservatifs et lubrifiants de haute qualité sont disponibles et largement distribués;
- Le plaidoyer et le renforcement des capacités permettent d'assurer la pérennité du programme à long terme;
- Les cibles sont régulièrement informées/instruites et sensibilisées à l'utilisation des préservatifs et lubrifiants;
- Les préoccupations et besoins des cibles sont pris en compte dans la politique de distribution et d'approvisionnement en préservatifs et lubrifiants;
- La planification d'un approvisionnement adéquat en préservatifs et lubrifiants exige/nécessite la conduite d'exercices prévisionnels basés non seulement sur les données de consommation régulière mais aussi, sur des données relatives à la fourniture de services, aux taux démographiques, de fécondité et de morbidité (VIH et IST) et à la mobilité estimée de la population et à la planification programmatique;
- Les quantités distribuées en fonction du domaine programmatique aux bénéficiaires doivent être maîtrisées et obéir à la même procédure qu'elle que ce soit le fournisseur de services;
- Les autres segments du marché sont protégés contre l'envahissement du marché par les préservatifs destinés à la distribution gratuite en appliquant la méthode du « branding » commun à tous et assez expressif sur la visée principale du produit.

ANNEXES

1. Les indicateurs (PSN)

Ind 1.25. Pourcentage de besoins nationaux en préservatifs masculins et féminins satisfaits
Ind 1.26. Pourcentage de préservatifs masculins et féminins acquis distribués
Ind 1.28. Pourcentage de préservatifs destinés aux PS distribués
Ind 1.29. Pourcentage de PS ayant accès aux préservatifs et aux gels lubrifiants à base d'eau
Ind 1.31. Pourcentage de HSH ayant accès aux préservatifs et aux gels lubrifiants à base d'eau
Ind 1.33. Pourcentage des UD ayant accès aux préservatifs et aux gels lubrifiants à base d'eau

2. Liste des outils de gestion de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants par niveau opérationnel de dispensation

Niveau opérationnel de dispensation	Fiche de stock	Fiche récapitulative journalière	Registre de consommation	Rapport mensuel	Bon de commande	Fiche d'inventaire des produits hors d'usage	Fiche de prévention des périmés
Hôpitaux	x		x	x	x	x	x
CS	x	x	x	x	x	x	x
OBC	x	x	x	x	x	x	x

a- Fiche de prévention des périmés

Désignation du produit	N° du lot	Date d'expiration	Quantité en unité
Préservatif masculin			
Préservatif féminin			
Gels lubrifiants			

b-Fiche d'inventaire des produits hors usage

Nom du site.....					
Mois.....					
Date d'enregistrement du produit	Désignation du produit	N° du lot	Date d'expiration	Raison de la non utilisation (défectueux ou périmé)	Quantité (unité)
Date		Nom du responsable de stock		signature	

c- Bon de commande des préservatifs et gels lubrifiants

Nom ou code du site					
Référence du bon de commande					
N°	Désignation du produit	Unité	Stock disponible	CMM	Quantité
	Préservatif masculin				
	Préservatif féminin				
	Gels lubrifiants				
Date :					
Nom :					
Signature :					

d- Bordereau de livraison de la commande des préservatifs et gels lubrifiants

N°.....					
N° Facture					
Nom du site					
Référence du bon de commande					
N°	Désignation du produit	N° du lot	Date d'expiration	Unité	Quantité
	Préservatif masculin				
	Préservatif féminin				
	Gels lubrifiants				
Date de livraison			Date de réception		
Nom fournisseur			Nom du client		
Signature			Signature		

e- Fiche de stock de gestion des préservatifs et gels lubrifiants

Fiche de N°.....								
Structure.....								
No du produit.....								
Code.....								
Date	Provenance	Référence	N° de lot	Entrée	Sortie	Stock	Péréemption	Observation

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Quantité CCM				
Quantité Stock minimum				
Quantité Stock maximum				
Quantité PCU				
Unité				
PCU : seuil à partir duquel, il faut nécessairement lancer une commande				

g- Fiche de rapport mensuel de l'utilisation des préservatifs et gels lubrifiants

Région sanitaire :

District sanitaire :

Nom de l'établissement :

Nom du site :

RAPPORT MENSUEL DE DISPENSATION :

Mois de :

Désignation	Unités	Stock initial	Quantité reçue	Quantité distribuée	Pertes et ajustements	Quantité périmée	Stock disponible	Nombre de jours de rupture	Quantité périmant dans les 6 mois prochains	CCM	Quantité commandée	Quantité accordée
Formule de calcul		A	B	C	D	E	$F=A+B-C+D-E$	G	H	I	$J=3*I-F$	K
Préservatif masculin												
Préservatif féminin												
Lubrifiant												

Nom et Signature du gestionnaire du stock

Nom et Signature du responsable du site

Date

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Managing Drug Supply, MSH, WHO, 1997.
- Guide de gestion des stocks d'ARV et autres produits des IST, du VIH et du Sida, Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale, Sénégal, 2010.
- Guide de facilitateur de Formation en Sécurisation des Produits de la Santé de reproduction et utilisation du logiciel Channel, UNFPA, Juin 2009.
- Plan Stratégique National de lutte contre le Sida (2016-2020), PNLS-Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique.
- Approvisionnement en médicaments, AEDES, 3ème édition, 1997.
- Manuel de logistique : guide pratique à l'attention des responsables de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre des programmes de santé et de planification familiale. Arlington, Va. : USAID | PROJET DELIVER, 2007
- Indicateurs de suivi et d'évaluation de performance des systèmes logistiques. Arlington, Va. : USAID/PROJET DELIVER, 2007.
- Enquête Démographique et de Santé Côte d'Ivoire (2011-2012), Ministère de la Santé – PNLS.
- ONUSIDA (2007). Suivi de la Déclaration d'engagement sur la VIH/sida. Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base. ONUSIDA, Genève. OMS (2004).
- National AIDS program. Guide indicators for monitoring and evaluating national HIV/AIDS prevention program for young people. OMS, Genève
- Total Market Initiatives for Reproductive Health. Bethesda, MD: « Strengthening Health Outcomes through the Private Sector Project », Abt Associates, 2012. http://www.rhsupplies.org/fileadmin/user_upload/MDA_